



Séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle de réunion de la direction générale de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le jeudi, 18 décembre 2003 à 15 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente et monsieur le conseiller André Levac, formant quorum du comité.

Également présents monsieur Jacques Dionne, adjoint au directeur général et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

Sont absents madame la conseillère Louise Poirier et monsieur le conseiller Aurèle Desjardins.

CE-2003-1846 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE MARTIN ASSURANCES ET GESTION DE RISQUES INC. DE L'ASSURANCE CHANTIER DE L'ÉDIFICE CONNOR AU COÛT DE 57 600 \$ EXCLUANT LES TAXES

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de posséder une assurance chantier le temps de compléter les travaux à l'édifice Connor;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Martin Assurances et Gestion de risques Inc. pour une limite de 10 millions de dollars avec une franchise de 100 000 \$ au coût de 57 600 \$ excluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'offre de Martin Assurances et Gestion de risques Inc. pour l'assurance chantier de l'édifice Connor au coût de 57 600 \$ excluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-20330-007	62 784 \$	Aménagement édifice Connor - phase I sécuriser l'édifice

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-20330-004	62 784 \$		Aménagement édifice Connor - phase I // honoraires professionnels
06-20330-007		62 784 \$	Aménagement édifice Connor - phase I // sécuriser l'édifice

Un certificat du trésorier a été émis 19 décembre 2003.

Adoptée

M^e YVES DUCHARME
 Maire et président
 Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
 Greffier et secrétaire
 Comité exécutif